

# Les Brèves du Conseil municipal

## Editorial

Les deux dernières séances du Conseil municipal étaient consacrées à la présentation et au vote du budget prévisionnel 2012. Mais, législature après législature, la marge de manœuvre des conseillers municipaux semble diminuer, alors que personnel administratif et l'Exécutif prennent de plus en plus le pouvoir en la matière.

Ce qui était présenté comme un acte éminemment politique ces dernières années, est devenu un exercice d'approbation quasi automatique, où les choix véritables se cristallisent sur des brouilles : passer des soirées à chercher comment économiser Fr. 350'000 sur un budget de 25 millions (soit moins de 2 %), cela ressemble beaucoup à du temps gaspillé !

La mise au point du budget est ainsi devenue une manière de rituel, de plus en plus difficile à perturber, et les réflexions lancées naguère sur les subventions aux associations n'ont pas mené bien loin. Ah oui, le formulaire de demande a changé...

Bonne lecture !

Jean-Luc Favre

Séance du 31.10.2011 et du 14.11.2011.

### On valse au PDC...

O. Grillet et M. Châtillon sont remplacés respectivement par T. Zehnder et F. Garnier. Les PDC's ont désormais utilisé tous leurs viennent-ensuite...

### Que ceux qui acceptent cette proposition de refus lèvent la main....

Les exercices de brasse coulée de la Présidente du Conseil se suivent et se ressemblent : on vote désormais des entrées en matière sur la quasi-totalité des objets soumis à la réflexion des conseillers

municipaux, ce qui ne contribue pas véritablement à la clarté des débats ! La variante du « refus d'exercer le droit de veto communal » présentée ce soir est faussement formulée, mais presque compréhensible ! Des bancs radelibes s'élèvent des voix pour expliquer à la pauvre égarée où on en est et comment s'y prendre pour la suite : tout espoir n'est peut-être pas perdu !

Il faut dire à sa décharge que certains sujets de délibérations, par exemple les servitudes accordées aux SIG, ont un peu de peine à nous tenir en haleine !

### Budget 2012.

La présentation et le vote du budget se déroulent sans péripétie et sans question.

L'écroulement final a eu lieu sans que les commissaires regimbent, car il avait été dit clairement le 26 septembre qu'en cas de rébellion – si les commissions refusaient de se réunir à nouveau pour revoir certains postes à la baisse – ils devraient en assumer les conséquences !

La nouvelle mouture – qui prévoit un budget équilibré autour de 24,5 millions de francs - est donc acceptée sans discussion.

Les partis prennent ensuite la parole pour dire :

- qu'ils remercient tout le monde pour le magnifique travail effectué ;
- que la crise doit nous inciter à la prudence et que la rigueur est de rigueur ;
- que les beaux et importants projets devront peut-être être reconsidérés.

On relira avec profit les discours des années précédentes : quelle que soit la conjoncture, les radeleurs disent peu ou prou la même chose.

Une intervention à remarquer néanmoins, celle de Laurent Oberson (PDC), qui est le seul à dire que même en période de vaches maigres, il ne faut pas oublier le développement durable, le soutien à la mobilité douce, le logement, et garder une cohérence dans les investissements publics.

Pas mal, mais c'est un discours, et notre expérience nous a montré à plus d'une reprise que dans ce parti, le vent tourne rapidement et qu'au moment de la traduction en actes, il n'y a plus grand monde...

L'UDC, qui dit qu'il n'a rien à dire parce qu'il n'a rien préparé, nous dit quand-même qu'il se méfie du développement excessif.

Nous restons confondus devant la pertinence de cette analyse.

Notre grand argentier communal conclut en disant « le travail continue ».

La lutte aussi !

## Plan Directeur Cantonal (PDC)

Le PDC – qui prévoit notamment 3'000 logements dans la zone de la Pallanterie à l'horizon 2030 - suscite de nombreuses interrogations, et on sent bien que dans le fond, si une opposition frontale était payante, c'est la position que choisiraient les autorités, et que le CM suivrait comme un seul homme !

On veut bien des logements, mais pas chez nous, on veut bien des transports publics performants, mais si possible avec pas trop de monde dedans.

Nous entendons une magnifique supplique adressée par Mme de Planta aux autorités cantonales, demandant que la Commune soit réellement associée aux réflexions, qu'il y ait une vraie collaboration, une co-construction dans tout ce qui touche l'aménagement régional.

Les autorités réclament au canton ce que précisément elles refusent d'accorder aux habitants de la Commune : dialogue, participation, gouvernance.

Voir la « participation » autour du Plan Directeur Communal, qui avait commencé par une séance avec une centaine d'habitants intéressés et qui s'est terminée ... par un épais silence et plus aucune information.

Voir aussi la prise de parole du public au CM (refusée) et l'Agenda 21 (aboli).

Mais au diable les paradoxes : le CM vote sans frémir une courageuse résolution adressée aux autorités cantonales, pour obtenir plus de pouvoir dans la mise en place de ce Plan directeur cantonal.

Le syndrome [NIMBY](#) a encore de beaux jours devant lui dans notre commune.

## Scies musicales

L'UDC, parti soucieux - comme l'on sait – du bien-être de nos populations autochtones, semble avoir choisi de ramener régulièrement en séance des sujets déjà traités ou déjà réglés :

- prétendus problèmes à l'arrêt du B ;
- prétendues nuisances à la Ferme de Saint-Maurice (toujours dénoncées par la même personne depuis des années) ;
- questions faussement naïves sur le processus des naturalisations.

On reste pantois devant un tel courage politique !

## Décisions.

Quelques décisions agréables prises en matière de budget :

- Fr. 300'000.- pour le subventionnement des abonnements TPG et CFF achetés en 2011 ;
- Fr. 12'008.- comme participation de la Commune à l'achat d'un nouveau bus pour les TSHM .

## Notez....

- Le subventionnement de 170 vélos électriques en 211 ;
- L'acquisition d'un nouvel engin de manutention télescopique multitâches, répondant au doux nom de Merlo P25.6, pour la modique somme de Fr. 135'000.-
- Un marché de Noël organisé avec les EPI (anciennement les EPSE), qui aura lieu les 16 et 17 décembre à la Ferme de Saint-Maurice ;
- La soupe de Frater Noël, comme toujours le 24 décembre à midi.

\*\*\*\*\*

**N'oubliez pas d'aller consulter les pv's complets des séances du Conseil municipal sur le site internet de la Commune ([www.collonge-bellerive.ch](http://www.collonge-bellerive.ch))**

**Retrouvez-nous sur Facebook :**

**<http://www.facebook.com/pages/Autrement/138685419516714>**